

# Oui, je veux investir dans la Fondation Sentiers-Québec

Merci de contribuer à développer et promouvoir la marche avec nous.

## Don de :

- 25 \$  50 \$  100 \$  500 \$  1000 \$  
 Autre montant : \_\_\_\_\_

## Paiement :

- Chèque  Visa  Mastercard

N° carte de crédit

## Donateur :

Date d'expiration

Prénom

N° membre FQM

Adresse

Code postal

Téléphone

Courriel

Nom

Ville

N° membre FQM

Signature

Veuillez adresser votre chèque à l'ordre de la Fondation Sentiers-Québec. Un reçu pour fins d'impôts vous sera émis pour tout montant de plus de 10 \$.

Faites parvenir à : Fondation Sentiers-Québec, 4545 avenue Pierre-De Coubertin, C. P. 1000, succ. M, Montréal QC H1V 3R2



Crédit photo : LMI- Sylvain Lavoie



Crédit photo : LMI- Daniel Pouplot

## L'aménagement d'un sentier pédestre

Au Québec, les réseaux de sentiers pédestres se sont développés depuis les 30 dernières années. En effet, ce sont plus de 7 000 km de sentiers qui ont été ajoutés. Beaucoup de travail reste à faire pour assurer l'entretien, le développement et la pérennité des sentiers. Aidez-nous à contribuer à développer et promouvoir la marche avec nous.

### Saviez-vous que ...

- Aménager 1 km de sentier peut coûter de 3 000 à 30 000 \$?
- Bâtir un refuge coûte environ 20 000 \$?
- Construire un pont coûte en moyenne 15 000 \$?



Fondation Sentiers-Québec



Crédit photo : LMI- Sylvain Lavoie

4545 avenue Pierre-De Coubertin  
C. P. 1000, succ. M  
Montréal QC H1V 3R2  
514 252-3157 | 1 866 252-2065  
www.fqmarche.qc.ca

## La Fondation Sentiers-Québec

Créée en 1983 par la Fédération québécoise de la marche, la Fondation Sentiers-Québec a pour but de recueillir des dons afin d'aider au développement de la marche et des sentiers de randonnée pédestre.

Depuis 2002, une campagne de financement est mise sur pied afin de répondre à la demande grandissante de support financier pour investir dans des projets d'envergure, tels que :

- la création de nouveaux sentiers et l'entretien des réseaux pédestres existants par l'intermédiaire du PADÉLIMA;
- le développement de la partie québécoise du Sentier national;
- la mise en place et l'accroissement d'événements tels que le Festival de la marche et le Festival de la raquette;
- l'amélioration des outils d'information et de promotion de la Fédération québécoise de la marche.

En 2008, la Fondation Sentiers-Québec a amassé un montant totalisant 16 500 \$, dont plus de 7 000 \$ provient spécifiquement de la dernière campagne de financement.

***Merci de contribuer à développer et améliorer les réseaux pédestres au Québec.***

## Le Sentier national

Le projet du Sentier national, idée lancée en 1977, consiste à aménager un sentier pédestre ininterrompu traversant le Canada d'est en ouest. Un fois complété, il totalisera quelque 10 000 km de sentiers balisés grâce à un travail bénévole.

Au Québec, le Sentier national a comme mission de raccorder l'Ontario et le Nouveau-Brunswick par un sentier pédestre de plus de 1 500 km qui traversera huit régions touristiques : le Bas-Saint-Laurent, Charlevoix, Lanaudière, les Laurentides, Manicouagan, la Mauricie, l'Outaouais, et Québec.

L'an dernier, une portion de plus de 60 % des fonds récoltés par la Fondation a été affectée aux opérations et à la réalisation du Sentier national au Québec (SNQ). À l'heure actuelle, ce sont 884,4 km qui sont complétés, soit 59 % de son étendue totale.

### État d'avancement du Sentier national au Québec

Région touristique	Km actifs	Km manquants
Bas-Saint-Laurent	159,4	110
Charlevoix	168,8	70
Lanaudière	160,6	25
Laurentides	82,4	60
Manicouagan	10	15
Mauricie	30,7	140
Outaouais	74,5	200
Québec	198,3	100
<b>Total</b>	<b>884, 4</b>	<b>720</b>

## Le PADÉLIMA

Les fonds amassés par la campagne de financement de la Fondation Sentiers-Québec sont également redistribués par l'intermédiaire du programme d'aide au développement des lieux de marche au Québec (PADÉLIMA).

Le PADÉLIMA appuie les projets de développement et d'amélioration des lieux de marche au Québec et vise à rendre les sentiers pédestres plus accessibles aux marcheurs.

En 2007-2008, PADÉLIMA a octroyé deux versements de 1 000 \$ à Les Sentiers de l'Estrie pour un projet de signalisation. Ces travaux ont été réalisés dans le but d'informer les randonneurs des droits de passage sur des propriétés privées ainsi que pour la production et l'installation d'affiches de signalisation et de balisage.

Une somme a également été affectée à la production du guide : *Principes de construction écologique dans la nature*.

Malgré tous les efforts déployés, le bénévolat et l'implication régionale, les besoins demeurent présents.

***Investir dans la Fondation, c'est soutenir des projets qui permettront à tous les marcheurs et randonneurs de découvrir les régions du Québec par des sentiers attrayants et sécuritaires.***